

Image not found or type unknown



Attribution de ticket restau HELP !!!!

Par **noemax23**, le **22/04/2015** à **16:08**

Bonjour,

Un salarié qui vient travailler pendant les portes ouvertes (alors qu'il est de repos habituellement) a t il le droit a un ticket restau de plus ?
et quelqu'un qui viendrait travailler toute une journée en heures supplémentaires a t il le droit d'un TR en plus ?

Merci pour vos réponses ...

Par **P.M.**, le **22/04/2015** à **18:33**

Bonjour,

Cela paraît logique que toute journée travaillée supplémentaire vous ouvre droit à un titre-restaurant supplémentaire si vous ne percevez pas d'autre indemnisation à ce titre...